

Atelier des Collectifs d'Afrique de l'ouest

DÉCLARATION DE L'ALLIANCE D'AFRIQUE FRANCOPHONE POUR L'EAU ET L'ASSAINISSEMENT (AAFEA)

Dans le cadre de la dynamique amorcée en 2008, nos collectifs se sont réunis à Mbour-Saly Portudal du 18 au 22 juin 2019, pour le 8ème atelier sous-régional d'échange d'expériences et de renforcement des capacités. Organisé avec le soutien de la Coalition Eau et de partenaires internationaux (ACF, IRC, SWA, WIN, WSSCC, Niyel), et articulé avec ANEW (réseau des ONG africaines), cet atelier avait pour thème « En route pour Dakar 2021 : la mobilisation des ONG/OSC Eau et Assainissement de la Sous-région pour l'atteinte de l'ODD 6 ».

NOTRE DYNAMIQUE, L'ALLIANCE D'AFRIQUE FRANCOPHONE POUR L'EAU ET L'ASSAINISSEMENT (AAFEA)

L'Alliance d'Afrique Francophone pour l'Eau et l'Assainissement (AAFEA) rassemble les collectifs de la société civile du secteur Eau et Assainissement de 10 pays d'Afrique de l'Ouest et du Centre (Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Guinée, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal, Tchad, Togo). Son objectif : renforcer les capacités et l'expertise de la société civile du secteur, échanger les pratiques et mener des plaidoyers nationaux et internationaux, en vue de l'atteinte des Objectifs de Développement Durable (ODD), et plus particulièrement de l'ODD 6 sur l'eau et l'assainissement.

En effet, les défis de l'accès à l'eau et l'assainissement en Afrique de l'Ouest et du Centre sont encore énormes en dépit des efforts engagés par les Etats. Seuls 27% de la population d'Afrique subsaharienne a accès à des services d'alimentation domestique en eau potable gérés en toute sécurité et 18% pour l'assainissement (JMP, 2019). Les ODD constituent un engagement fort de la communauté internationale vers l'accès universel à l'eau potable et à l'assainissement et la bonne gestion des ressources en eau d'ici 2030. Consciente de son rôle et de ses responsabilités dans l'atteinte des ODD, la société civile joue un rôle clé pour que les engagements soient respectés, que des politiques publiques efficaces et équitables soient mises en œuvre et que les droits humains à l'eau et à l'assainissement soient effectifs. Elle se mobilise ainsi à travers un plaidoyer actif, des programmes opérationnels et apporte son expertise.

A cet égard, 2021 sera un temps fort, avec des ODD à mi-parcours, la tenue du 9ème Forum Mondial de l'Eau à Dakar, et la tenue de la réunion intergouvernementale onusienne sur l'eau et l'assainissement. Face à ces enjeux, cet atelier a été l'occasion, pour nos collectifs, de se rassembler pour construire des messages et une stratégie de plaidoyer en vue d'accélérer la mobilisation pour l'atteinte de l'ODD6, dans la perspective du 9ème Forum Mondial de l'Eau et au-delà.

NOTRE APPEL AUX DÉCIDEURS POUR ACCÉLÉRER LA MOBILISATION POUR L'EAU ET L'ASSAINISSEMENT :

- 1. Réaliser les droits humains à l'eau et l'assainissement (DHEA) pour tous, en ne laissant personne de côté :** les DHEA doivent être inscrits dans les constitutions ou les textes

législatifs et réglementaires des Etats, et être rendus effectifs à travers des décrets d'application. Ils doivent être intégrés dans les plans d'action et programmes relatifs au secteur, avec un accent mis sur les plus vulnérables, y compris en situation de crise, et en prenant en compte les niveaux urbain/péri-urbain/rural.

2. **Allouer des financements adaptés, suffisants, répondant aux besoins réels et transparents** : les Etats doivent mobiliser, allouer et dépenser, de manière transparente, des financements suffisants et répondant aux besoins réels du secteur et, plus généralement, des services sociaux de base. Pour ce faire, les financements innovants doivent être développés et les Etats doivent rendre compte de leurs engagements financiers.
3. **Assurer une bonne gouvernance du secteur, intégrant la participation citoyenne et la redevabilité** : les stratégies, politiques et programmes liés à l'eau et l'assainissement doivent intégrer des indicateurs de transparence, lutte contre la corruption, intégrité, équité, redevabilité, participation, planification, suivi budgétaire. Ils doivent impliquer les collectivités locales à tous les niveaux. En outre, des cadres de dialogue participatifs et inclusifs, des mécanismes de redevabilité mutuelle et des espaces d'interpellation citoyenne doivent être mis en place.
4. **Respecter les engagements déjà existants et en rendre compte**, de manière transparente et rigoureuse, sur la base d'indicateurs précis (déclarations internationales, régionales – eThekweni et Ngor -, nationales, engagements *Sanitation and Water for All*, stratégies nationales, etc.)
5. **Assurer une meilleure prise en compte de l'assainissement et de l'hygiène**, à travers des financements spécifiques accrus répondants aux besoins réels.
6. **Promouvoir l'accès aux services de base dans les contextes de crise**, à travers des solutions techniques simples et des financements disponibles répondant aux besoins des populations, ainsi qu'à travers l'intégration, dans les politiques et programmes de développement, de stratégies de prévention des conflits.
7. **Adopter des approches multisectorielles** : les Etats doivent intégrer dans les politiques de développement des autres secteurs, notamment santé/éducation/alimentation/agriculture/environnement, des objectifs Eau et Assainissement, et inversement. Ils doivent veiller à l'harmonisation et à la cohérence des politiques relatives aux services de base, en particulier à travers la mise en place de mécanismes de coordination inclusifs et le dialogue intersectoriel.
8. **Promouvoir la gestion intégrée des ressources en eau (GIRE)** : pour mieux planifier, les Etats doivent améliorer leur connaissance et leur suivi des ressources en eau, et élaborer et mettre en œuvre des plans d'action nationaux de GIRE, qui s'adosent sur des investissements adaptés intégrant l'assainissement. L'accent doit aussi être mis sur la formation des acteurs, et sur la collaboration entre Etats et organismes de recherche.

NOS ATTENTES POUR LE 9ÈME FORUM MONDIAL DE L'EAU, ÉTAPE CLÉ DE MOBILISATION&NBSP;

Premier Forum Mondial de l'Eau organisé en Afrique subsaharienne, le 9ème Forum Mondial de l'Eau « Dakar 2021 » va attirer l'attention de la communauté de l'eau sur les enjeux de la Sous-région. Afin de garantir le succès de cet événement, nos organisations portent les recommandations suivantes :

1. **Assurer une participation représentative et effective de la société civile**, à travers : l'inclusion de la société civile, de toute mouvance (y compris les usagers), dans l'ensemble des processus préparatoires du Forum ; la prise en compte de manière effective de ses propositions ; le soutien à sa mobilisation à travers des financements suffisants et transparents.

2. **Assurer un fonctionnement du Forum intègre, tant dans sa préparation que dans sa tenue** : assurer l'inclusion des acteurs locaux dans tous les processus ; inclure la société civile dans les comités de décision du Forum ; garantir un budget maîtrisé du Forum, alloué de façon transparente ; reverser la contribution payée par le Sénégal au Conseil Mondial de l'Eau pour l'organisation du Forum à des projets concrets dans le cadre de l'initiative « Dakar 2021 » ; assurer le respect du genre dans tous les espaces du Forum ; réaliser une évaluation indépendante des Forums, diffusée publiquement.
3. **Inclure, dans l'architecture thématique du Forum**, la prise en compte de thématiques spécifiques : assainissement, droit humain à l'eau et à l'assainissement (y compris la question des inégalités), crises, enjeux sécuritaires de la Sous-région.
4. **Améliorer les impacts concrets du Forum**, à travers : la tenue d'un Sommet des Chefs d'Etat ; la prise d'engagements par les Chefs d'Etat, qui soient mis en œuvre, suivis et liés aux engagements pris internationalement et régionalement ; la mise en place d'un système de suivi-évaluation des engagements rigoureux, opérationnel dès le Forum et comprenant des restitutions régulières ; le lien avec les autres espaces régionaux et internationaux liés à l'eau, ainsi qu'avec les autres mécanismes de suivi et de redevabilité pour l'ODD6 ; la définition d'un système de labellisation des projets « Initiative Dakar 2021 » fondés sur des financements additionnels et des critères de labellisation transparents.
5. **Promouvoir la mise en place d'un espace intergouvernemental onusien pour le suivi des ODD liés à l'eau et l'assainissement, distinct des Forums Mondiaux de l'Eau.**

Nos organisations :

CONGAD (Conseil des ONG et Associations de Développement) / POSCEAS (Plateforme des OSC Eau et Assainissement au Sénégal) – Sénégal ; Partenariat National de l'Eau – Sénégal ; CANEA (Cadre des Acteurs Non Etatiques pour l'Eau et l'Assainissement) – Bénin ; SPONG (Secrétariat Permanent des ONG) – Burkina Faso ; Réseau AME (Alliance pour la Maitrise de l'Eau) – Cameroun ; CN-CIEPA (Coalition Nationale de la Campagne Internationale pour l'Eau Potable et l'Assainissement) – Mali ; Association Tenmiya – Mauritanie ; CCOAD (Chambre de Concertation des ONG et Associations de Développement) – Niger ; CCEABT (Conseil de Concertation pour l'Eau et l'Assainissement de Base au Togo) – Togo ; Coalition Nationale Action et Plaidoyer pour l'Eau – Guinée ; Association pour la Défense des Droits des Consommateurs (ADC) – Tchad

TÉLÉCHARGEMENTS

- ➔ [Déclaration du 8e atelier des collectifs africains - version française](#)
- ➔ [Déclaration du 8e atelier des collectifs africains- version anglaise](#)